



HAL
open science

Esprit et sociabilité dans les Lettres de madame de Sévigné

Françoise Sylvos

► **To cite this version:**

Françoise Sylvos. Esprit et sociabilité dans les Lettres de madame de Sévigné. séminaire Judith Stora-Sandor, 1995, Paris, France. pp.34-45. hal-02470256

HAL Id: hal-02470256

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02470256v1>

Submitted on 12 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ESPRIT ET SOCIABILITE DANS LES *LETTRES*
DE MADAME DE SEVIGNE

Communication du 11 mars 1995 - Corhum - Groupe sur l'Humour féminin

Françoise Sylvos

Universite de Clermont-Ferrand

Il n'y a pas de rupture radicale entre les lettres de Mme de Sévigné ayant précédé le départ de sa fille pour la Provence en 1671 et celles qui lui sont postérieures. On peut du moins voir dans l'esprit de l'épistolière une forme de continuité entre deux époques que la critique tend à opposer ⁽¹⁾. Qu'elle évoque le manque d'assiduité de ses amis, les trahisons de son cousin Bussy-Rabutin ou son chagrin maternel, Madame de Sévigné conserve la même aptitude à déjouer les sentiments douloureux et la même volonté de séduire malgré tout. Le charme de l'écriture humoristique permettant de "ne pas appuyer sur ses pensées" ⁽²⁾ enchante à la fois la souffrance de l'épistolière et le destinataire. Curatif et sociable, l'esprit de la marquise est rien moins que futile comme pourrait le laisser supposer la légèreté et la vivacité de sa pensée. Qu'un Napoléon ait comparé les *Lettres* à des "oeufs à la neige dont on peut se rassasier sans se charger l'estomac" ⁽³⁾, tient sans doute davantage à leur forme rhapsodique, décousue, qu'aux propos de l'épistolière. Bien que Madame de Sévigné traite elle-même ses plaisanteries de "lanterneries" ou de "lanternes" ⁽⁴⁾, elles n'en reflètent pas moins la plupart du temps ses préoccupations essentielles, comme par exemple la politique. Les traits comiques relevés pendant le procès du surintendant Fouquet, les pointes dirigées contre ses rivales, celles qui pourraient empiéter sur sa position à la cour ou la supplanter dans le coeur de ses amis, dénotent une tendance agressive servant sa stratégie sociale. Conforme à la mondanité et à la duplicité malicieuse des courtisans, l'esprit de Mme de Sévigné s'écarte cependant des normes de la sociabilité lorsqu'il touche aux choses du sexe. Contraires à la légèreté légendaire de Mme de Sévigné, les plaisanteries "de haute graisse" abondent dans ce recueil qui subvertit à maintes reprises l'interdit pesant sur la drôlerie féminine.

Sa belle humeur tient lieu de sagesse à Mme de Sévigné : non qu'elle ait à taire ce qui lui déplaît. Mais plutôt que, souvent, cette bonne disposition transforme son déplaisir en une tournure plaisante. Cette chimie de l'écriture lui est jusqu'à un certain point profitable

¹. Dans la préface des *Lettres*, B. Raffali, évoquant les plaintes de la mère séparée de sa fille, écrit : "La frivole Sévigné de la jeunesse (...) la trop libre jeune femme dont parle Tallemant des Réaux, est morte à jamais." (Mme de Sévigné, *Lettres*, Garnier-Flammarion, 1976, p. 18).

². Ibid., p. 81.

³. *Mémorial de Sainte-Hélène*, Editions Garnier Frères, "Classiques Garnier", III, 403, 1961.

⁴. Mme de Sévigné, loc. cit., "A Mme de Grignan", vendredi 20 février 1671, p. 79.

dans l'acte même de correspondre. En général, nul reproche, nulle plainte directement proférés dans ces lettres. Mais le discours oblique de l'ironie lui permet de ne pas passer pour dupe. Cet enjouement dans la conversation épistolaire répond aux critères de la sociabilité tels que les définit par exemple La Rochefoucauld :

"Il y a une sorte de politesse qui est nécessaire dans le commerce des gens ; elle leur fait entendre raillerie, et elle les empêche d'être choqués et de choquer les autres par de certaines façons de parler trop sèches et trop dures, qui échappent souvent sans y penser, quand on soutient son opinion avec chaleur."

(⁵)

Le badinage adoucit les moeurs sans les affadir. Qu'on en juge par la relation de Mme de Sévigné avec Bussy-Rabutin. La lettre du 25 novembre 1655 en offre l'exemple (⁶). Mme de Sévigné n'y accepte de se railler elle-même que pour mieux se rire de son cousin, sans paraître le moins du monde offusquée de son indélicatesse. Elle choisit pour ne pas le blesser et ne point sembler l'être, de mêler les pointes et la tendresse, le miel et le fiel. Le cousin, qui a joué les censeurs et corrigé son écriture, se voit dès l'incipit affublé du comparant "petit Cicéron". L'hyperbole, modalisée par l'adjectif "petit", est mi-figue, mi-raisin. L'adjectif vient briser les marques de respect qui, trop généreusement accumulées au début de la lettre, apparaissent rétroactivement comme les signes d'une distance ironique :

"Vous faites bien l'entendu, Monsieur le Comte. Sous ombre que vous écrivez comme un petit Cicéron, vous croyez qu'il vous est permis de vous moquer des gens."

La lettre met en évidence les illusions de la fatuité. "Faire" dénie au destinataire toute compétence littéraire véritable, toute supériorité en la matière, "croire" pointe sa présomption. Pour mieux brouiller les cartes et noyer le reproche sous l'amitié, Mme de Sévigné joue alternativement de la proximité et de la distance, de la grandeur et de la petitesse grâce à l'emploi successif du titre et du mot doux ("Monsieur le Comte" / "Petit Cicéron"). Elle feint de renchérir sur les critiques de son cousin à l'égard de la précédente lettre qu'il a semble-t-il *réécrite* :

⁵. La Rochefoucauld, *Maximes*, "De la Société", Garnier-Flammarion, 1977, p. 110.

⁶. Madame de Sévigné, loc. cit. p. 40-4.

"A la vérité, l'endroit que vous avez remarqué m'a fait rire de tout mon coeur ; mais je me suis étonnée qu'il n'y eût que cet endroit de ridicule ; car de la manière dont je vous écrivis, c'est un miracle que vous ayez pu comprendre ce que je voulais dire (...)".

Cette feinte adhésion à ses critiques ne tend qu'à censurer le censeur, à "jouer le pédant". Mme de Sévigné n'a fait chorus avec son cousin que pour mieux s'en détacher par cette alternative :

"(...) et je vois bien qu'en effet vous avez de l'esprit, ou que ma lettre est meilleure que je ne pensais (...)"

Libre au destinataire de choisir la première proposition, confortant ainsi son propre orgueil, ou de comprendre la leçon. L'élégance avec laquelle Mme de Sévigné se défend de son cousin est en soi antipédantesque. Loin de jouer les femmes savantes, elle sait être "honnête femme". L'ironie lui permet de piquer sans blesser ; sans paraître "se piquer de rien", elle aborde immédiatement un autre sujet (7). Est proprement humoristique cette écriture qui jamais ne s'appesantit, cet art de la glissade, dynamique :

"Je sens tous les jours ce que vous me dites une fois, qu'il ne fallait point appuyer sur ces pensées. Si l'on ne glissait pas dessus on serait toujours en larmes, c'est-à-dire moi." (8)

Si privée que soit cette correspondance, elle n'en est pas moins tributaire des règles de civilité. Le ridicule est du côté de celui qui s'en écarte - ici, par la pose professorale adoptée -. Mme de Sévigné renvoie son cousin à sa balourdise, affirmant sa supériorité grâce à l'usage maîtrisé de l'ironie et de l'humour. *L'esprit* de Mme de Sévigné n'est pas aussi inconsistant qu'il y paraît : le poids de l'existence - sociale - n'est-il pas proportionnel, au XVII^{ème} siècle, à la vivacité, à la légèreté "naturelle" du dire et est-ce un hasard si, déjà à l'époque, le même mot désigne à la fois notre être immatériel et l'ingéniosité, *l'anima* et le sel de la conversation (9) ? Sans doute pas si l'on considère que de la faculté de mettre les

7. "Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien." (La Rochefoucauld, loc. cit. , p. 62).

8. (Mme de Sévigné, loc. cit. p. 81).

9. Quelle est alors la norme esthétique ? la discrétion, la modération, le naturel. Où se situe l'écart ? dans l'excès, la surcharge rhétorique. C'est ce que note D. Bertrand, d'après les *Réflexions sur le Ridicule* et *L'Art de se taire* de Morvan de Bellegarde (D. Bertrand, *Dire le Rire à l'Age classique*, Publications de l'Université de Provence, 1995, p. 283).

rieurs de son côté semble parfois dépendre la vie ou la mort. C'est le cas dans le procès de Foucquet dont Mme de Sévigné, qui fut sans doute sa maîtresse, relate les épisodes. Elle compte avec anxiété les points que son esprit fait gagner à son amant. Accusé d'avoir perpétré un crime d'Etat, Foucquet répond ainsi au magistrat, qui a participé à la Fronde :

"Un crime d'Etat, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout d'un coup on se met à la tête du conseil de ses ennemis ; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts ; qu'on fait ouvrir les portes des villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis, et qu'on les ferme à son véritable maître ; qu'on porte dans le parti tous les secrets de l'Etat : voilà, Messieurs, ce qui s'appelle un crime d'Etat." M. le chancelier ne savait où se mettre, et tous les juges avaient fort envie de rire." (10)

L'anecdote rapportée par Mme de Sévigné n'a pas seulement pour but de divertir le destinataire. Certes, il s'agit de faire honneur à l'esprit et au panache du surintendant, de saluer ce comportement héroïque. Mais aussi de faire le point de la situation pour le compte d'un allié politique. La capacité à ridiculiser l'adversaire est primordiale dans ce combat livré sur la scène publique (11). Cet esprit aura peut-être été l'une des causes pour lesquelles fut épargnée à Foucquet, condamné à l'exil puis enfermé à Pignerol, une mort immédiate. A l'occasion de ce procès, Mme de Sévigné fait preuve d'un esprit de parti dont témoigne l'usage d'un code. A la cabale des amis de Colbert, surnommé satiriquement *Petit*, répond le complot des amis du surintendant. Le magistrat Séguier est affublé du sobriquet "*Puis*", sans doute par allusion à un tic de langage :

"Puis est toujours en crainte de déplaire à Petit." (12)

La raillerie sert une *tendance* politique et renforce le sentiment d'appartenir à un groupe face aux épreuves morales du procès.

Les raisons de son intérêt pour Foucquet sont d'abord passionnelles. Mme de Sévigné n'en est pas moins animée par l'esprit de clan lorsqu'elle ridiculise les ennemis du surintendant. La faculté de faire rire est une arme politique. Mme de Sévigné en use parfois

10. Ibid. , "A.M. de Pomponne", mardi 9 décembre [1664], p. 49.

11. "Toute la France a su et admiré cette réponse." (Ibid.).

12. Ibid. , "A. M. de Pomponne", vendredi 28 novembre 1664, p. 47.

pour de moins nobles causes, sachant le parti que l'on peut tirer de l'ennui des grands ⁽¹³⁾. Les ridicules et les bons mots, les sacrifices salués par le rire sous cape, tout est bon pour distraire le lecteur, surtout s'il est de sang royal. Dans une lettre très travaillée à Mademoiselle, Mme de Sévigné recourt à la culture populaire, égayant son propos d'un récit fabuleux et naïf - l'histoire de la cane de Montfort -, alternant vers et prose. Cette lettre tout en discontinuité, tissu chamarré et poétique, se veut originale :

"Ces nouvelles assurément n'auront point leurs pareilles." ⁽¹⁴⁾

Mme de Sévigné se conforme ici à *la lettre* et non sans génie aux prescriptions de la civilité. "Il faut de la variété dans l'esprit", disait La Rochefoucauld ⁽¹⁵⁾. Il y a une désinvolture séduisante à renvoyer la lectrice aux lettres des autres pour le nécessaire et à se réserver le superflu, le pur plaisir d'écrire :

"Pour moi, Mademoiselle, je ne vous manderai point de nouvelles de ce pays dont vous puissiez être importunée de redites (...)"

Le sel de cette lettre assaisonne des flatteries assez fades. L'originalité scripturale et l'enjouement de Mme de Sévigné tiennent à son génie propre d'une part, au souci de plaire et de rester bien en cour d'autre part. Elle sait se distinguer sans faire preuve d'extravagance.

Nulle médisance ici, mais elle reparaît fréquemment dans le recueil. Certaines lettres retracent les rituels comiques indispensables à l'unité d'une cour travaillée par les luttes internes et divisée par les clans. Mme de Sévigné fait appel à l'esprit tendancieux en cas de rivalité affective ou sociale. Jalouses de Mme de Marans, maîtresse du duc de la Rochefoucauld, Mme de Lafayette et Mme de Sévigné se liguent contre elle. Elles s'en prennent aux défauts corporels de leur ennemie. Comme la dite "Merlusine" parle de se faire couper les cheveux, Mme de la Fayette lui répond :

¹³. "Au-delà des obligations extérieures, le rire à la Cour comble le malaise existentiel d'une société oisive." (D. Bertrand, loc. cit. p. 61).

¹⁴. Mme de Sévigné, loc. cit. , "A S. A. R. Mademoiselle", Aux Rochers, ce 30e octobre 1656, p. 42.

¹⁵. La Rochefoucauld, loc. cit. p. 112.

"Ah, mon Dieu, Madame, ne le faites point, cela ne sied qu'aux jeunes personnes." (16).

Et Mme de Sévigné d'ajouter pour sa fille : "Si vous n'aimez ces traits-là, dites mieux." Ces "brutalités" en mots sont un rire de *Schadenfreude* soudant le petit clan des trois complices, Mmes de Sévigné, de Lafayette et de Grignan (17). La norme sociale - ici, la conformité entre l'âge et l'apparence - cristallise le ridicule. Par delà le petit groupe féminin mu par les passions, le trait d'esprit conforte donc un ordre supérieur. La cour se fait le théâtre d'holocaustes publics dont les spectatrices se délectent en sourdine. Le "bizutage" de Mme de Gêvres au chevet de Mademoiselle fait partie de ces rites qui remettent chacune à sa place et font redescendre de l'estrade princière les jeunes intrigantes pour le plaisir des anciennes : "Ma bonne, je suis méchante, cela m'a réjouie ; c'est bien employé." (18).

A priori, l'esprit de Mme de Sévigné semble donc en parfaite harmonie avec celui de son milieu. Il obéit aux lois tout à la fois éthiques et esthétiques de l'honnêteté ; partie prenante dans le jeu d'alliances et d'oppositions réglant la vie de la cour ; propre à instaurer avec le destinataire une communauté sociale fondée sur l'implicite. Le décodage de la plaisanterie mondaine nécessite un savoir exclusivement détenu par les *happy fews*. Le rire, à la cour, ne jaillit pas seulement de ce qui est dit mais aussi de ce qui ne l'est pas. On n'y recherche pas seulement le plaisir du récit mais on y goûte aussi celui de ne le partager qu'entre initiés. Mme de Sévigné plaisante beaucoup les cocus, thématique on ne peut plus courante et lisible. Pour savourer cette anecdote, il faut pourtant savoir que ses deux protagonistes sont de "la corniche" (19) :

"Tantôt à table chez M. du Mans, Courcelles a dit qu'il avait deux bosses à la tête, qui l'empêchaient de mettre une perruque : cette sottise nous a tous fait

16. Mme de Sévigné, "A Mme de Grignan", 8 avril 1671, loc. cit. p. 95.

17. "(...) Mme de Lafayette et moi, nous vous consacra mes deux réponses, ne voulant perdre aucune occasion d'offrir à votre vengeance nos brutalités pour elle." (Mme de Sévigné, "A Mme de Grignan", 3 avril 1671, loc. cit. p. 94).

18. Mme de Sévigné, "A Mme de Grignan", 30 mars 1671, loc. cit. , p. 89 -90.

19. Il s'agit d'un jeu de mots dont Bussy-Rabutin, assommé par un entablement, a fait les frais, et qui refroidira ses relations avec sa cousine : "Mme d'Epouisse m'a dit qu'il vous était tombé une corniche sur la tête, qui vous avait extrêmement blessé. Si vous vous portiez bien, et que l'on osât dire de méchantes plaisanteries, je vous dirais que ce ne sont pas des diminutifs qui font mal à la tête des maris: ils vous trouveraient bien heureux de n'être offensé que par des corniches." (Mme de Sévigné, "Au comte de Bussy-Rabutin", 6 juin 1668, loc. cit. p. 56).

sortir de table, avant qu'on eût achevé de manger du fruit, de peur d'éclater à son nez. Un peu après, d'Olonne est arrivé, M. de la Rochefoucauld m'a dit : Madame, ils ne peuvent pas tenir tous deux dans cette chambre" ; et en effet, Courcelles est sorti." (20)

Le début de l'anecdote s'entend assez aisément. Sa deuxième partie ne peut sembler cocasse qu'à quiconque connaît les déboires conjugaux d'Olonne. Il n'y a pas d'opposition ici entre la farce et la comédie, entre le motif du cocuage, indiqué il est vrai par la seule métonymie de la bosse, et les plaisirs élitistes d'un humour à clés. Heureux l'initié qui voit immédiatement surgir dans cette pièce imaginaire deux paires de cornes emmêlées.

Nous venons de le voir, la gauloiserie et la veine populaire ne sont pas absentes des *Lettres*. En cela, Mme de Sévigné est en rupture avec les règles de bienséance qui bornent la gamme de l'esprit féminin au XVIII^{ème} siècle :

"Si une humeur enjouée peut être concédée - voire même paradoxalement imposée - aux femmes, dans de strictes limites, on réproouve indistinctement toute initiative féminine en matière de faire rire. Il y va d'une transgression évidente des rôles sexuels, la "bouffonne" faisant fi de la passivité obligée des dames." (21)

La gaillardise de Mme de Sévigné lui a coûté dans sa jeunesse une soirée à l'hôtel d'Harcourt dont on l'a bel et bien chassée (22). On comprend que la littérature laisse alors peu de place à l'expression humoristique des femmes. La lettre, espace semi-privé (23), genre mineur, laisse plus de liberté à l'écrivain que par exemple le roman, pourtant peu considéré encore. L'humour de Mme de Lafayette que les *Lettres* nous dépeignent volontiers railleuse ne s'épanche pas dans *La Princesse de Clèves* ou dans *La Princesse de Montpensier*. Tout au plus ironise-t-elle ici et là sur l'inconstance et la lâcheté de certains personnages masculins. Les critiques de Mme de Sévigné à l'égard de la gent masculine sont rares mais acérées. Dans une lettre à son amie romancière, elle souligne l'écart entre les manifestations extérieures de l'amour et leurs conséquences effectives :

20. Mme de Sévigné, "A Mme de Grignan", vendredi 20 février 1671, loc. cit. p. 79.

21. D. Bertrand, loc. cit. p. 159.

22. Mme de Sévigné, "Préface", loc. cit. , p. 18.

23. Mme de Sévigné elle-même ne lit-elle pas les lettres de toute la famille en se retenant de la présenter "à tous les courtisans ?" (Mme de Sévigné, "A Mme de Grignan", 22 avril 1671, loc. cit. , p. 111).

"Vous saurez pourtant que Mme des N*** est morte et que Trévigny, son amant, en a pensé mourir de douleur ; pour moi, j'aurais voulu qu'il en fût mort pour l'honneur des dames."

Cette phrase laconique fait sourire par l'antithèse implicite entre l'opinion ("*penser mourir*") et l'être de l'amant ("qu'il *fût mort*"). L'esprit tient ici à la densité de l'expression, l'humour - presque noir - à la suspension du jugement de pitié. La pointe laisse entendre que cette douleur égoïste et bruyante compromet le passé, entâche la mémoire de Mme des N*** sans engager pour autant l'avenir : le pluriel ("Dames") promet à Trévigny bien d'autres joies, bien d'autres douleurs, et à la gent féminine d'autres réputations flétries. Ces reproches, parce que spirituels, perturbent les rôles impartis à chacun des sexes en matière d'humour, la femme se voyant habituellement attribuer un rôle passif.

Mme de Sévigné va plus loin parfois dans cette redistribution. Son esprit prend volontiers une tournure leste. Dans l'épisode relatif à Mme de Gêvres, le comique de situation sanctionnait la transgression des rôles sociaux : c'est pourquoi on s'esclaffait de voir sur l'estrade princière une *nouvelle* devancée par une *ancienne* pour donner la serviette à mademoiselle. En revanche, lorsque Mme de Sévigné relate à Mme de Grignan les pannes sexuelles de son fils, elle se met en porte à faux avec son rôle de femme, de mère et d'aristocrate. Confidente des amours de son fils avec la Champmeslé, elle assume peut-être le rôle du père absent, s'égale à un ami. "Son dada demeura court à Lérída" est une plaisanterie grivoise que l'on ne peut déchiffrer sans être au fait de l'Histoire du temps, sans savoir que le siège de Lérída fut, en 1646, une défaite piteuse et ridicule de l'armée française en Espagne ⁽²⁴⁾. L'acte amoureux est représenté par la chevauchée, l'impuissance passagère par son interruption, sur fond de métaphore guerrière. Si elle met en jeu la poésie et le plaisir sonore - elle s'appuie sur les allitérations en [a] et en [d] - cette épigramme n'est pas purement ludique. Elle reflète la tendance sexuelle de l'esprit. On en connaît l'implication dans la séduction amoureuse. Les plaisanteries en dessous de la ceinture pourraient donc confirmer l'hypothèse selon laquelle Mme de Sévigné a nourri pour sa fille une véritable

²⁴. Mme de Sévigné, "A Mme de Grignan", 8 avril 1671, loc. cit. p. 96.

passion. Cette version des faits n'exclut pas de voir dans ces anecdotes le ciment d'une complicité que renforce le sentiment d'être au-dessus des tabous et de son sexe.

Proférer des plaisanteries, et à plus forte raison des épigrammes égrillardes, revient à transgresser la condition féminine. Parallèlement, les *Lettres* peuvent être comiques parce qu'elles subvertissent les rôles impartis aux deux sexes par la société. Ainsi, relatant un incendie nocturne, la marquise fait le portrait d'un secrétaire d'ambassade dénudé ⁽²⁵⁾. Elle se penche sur le décolleté avantageux du personnage :

"Vous parlez de la poitrine d'Hercule ! Vraiment, celle-ci était bien autre chose ; on la voyait tout entière : elle était blanche, grasse, potelée, et surtout sans aucune chemise, car le cordon qui la devait attacher avait été perdu à la bataille."

La marquise porte sur cet homme un regard de connaisseuse et fait abstraction de la personnalité du secrétaire pour se focaliser sur ses attraits physiques, tout comme pourrait le faire un homme jugeant une femme. La marquise se veut sujet et non objet du désir, inversant le stéréotype de la passivité féminité. Ceci est plaisant, de même que sa réévaluation de la beauté masculine : les colosses musculeux impressionneraient-ils davantage les hommes et les sculpteurs qu'ils ne plaisent aux femmes écrivains ? La veuve s'autorise un jugement personnel à ce sujet, montrant qu'elle reste attachée aux plaisirs de l'existence au coeur même des drames quotidiens. Elle fait preuve ici d'un esprit gaillard, détournant au profit de sa complicité avec Mme de Grignan un mode comique foncièrement masculin.

Incongru pour une femme, ce type d'humour ne correspond pas non plus aux canons artistiques et littéraires prévalant alors. Sobre et naturel dans sa variété, l'esprit de Mme de Sévigné dépare la bienséance et le principe d'unité, fondamentaux pour ses contemporains. La présence du burlesque l'atteste dans la lettre sur l'incendie. Dans la première partie du récit, le schéma de l'action s'inspire de la tragédie : le comte de Guitaut, ami et suzerain de Mme de Sévigné en Bourgogne, se trouve face à un dilemme. Il est partagé entre l'amour filial qui le pousse à chercher sa mère dans sa demeure en flammes

25. Ibid. , "A Mme de Grignan", 2à février 1671, p. 76-79.

et l'affection de sa femme tentant de le retenir. Un vers du *Cid* ("Le combat finit faute de combattants") ménage la transition entre ce moment intense et un morceau descriptif, offrant de l'épisode une relecture comique :

"Mais si on avait pu rire dans une si triste occasion, quels portraits n'aurait-on point faits de l'état où nous étions ?"

La superposition des tons et la variété du lexique, le choix de tournures parlées ou familières concourent à l'agrément naturel de l'écriture, condiment très prisé alors ; paradoxalement, ces traits éloignent aussi la correspondance des critères de littéarité en vigueur puisque l'unité et la rationalité linéaire de la lettre souffrent de ces digressions piquantes, de ce style à sauts et à gambades.

L'esprit de Mme de Sévigné allège la tâche du lecteur au point qu'on a pu croire ses lettres inconsistantes. Ce reproche s'avère injustifié. La verve humoristique de Mme de Sévigné n'est en rien un signe de frivolité mais une marque de sagesse et une forme de compensation. Son écriture humoristique affecte d'un signe positif les chagrins et les événements les plus néfastes. Comme cette transformation contribue au plaisir du destinataire, l'humour de Mme de Sévigné est partiellement en accord avec les règles de la sociabilité définies en son temps. Il faut bien reconnaître que ces vertus se dissipent quelque peu lorsque Mme de Sévigné commence à être accablée par ses "vapeurs" ⁽²⁶⁾, par les tracasseries de la vieillesse et la prodigalité de son fils. Mais, jusqu'à la cinquantaine, Mme de Sévigné témoigne dans sa correspondance d'un enjouement qui tourne tantôt à l'avantage de ses qualités d'honnête femme, tantôt au profit d'une gaillardise de moins bon aloi. Alors que Mme de Sévigné use de l'esprit comme d'un atout pour conserver sa position sociale ; alors qu'elle s'en sert pour sanctionner les conduites qui remettraient en cause l'étiquette ou son empire, elle ne craint pas de se montrer parfois sous un jour inattendu. Maniant sans difficultés la grivoiserie, elle joue en maîtresse de la drôlerie, faculté refusée aux femmes. L'esprit, tantôt tendancieux, tantôt sexuel des *Lettres* apparaît ici comme une activité de

²⁶. Mme de Sévigné, "Au Comte de Bussy-Rabutin", 6 août 1675, p. 167

substitution : tantôt elle est un ersatz à la violence physique dans le monde policé de la cour, tantôt elle prend le relais d'un contact direct avec la fille. Le caractère privatif de la correspondance, bien qu'invalidé dans les faits - on montre volontiers à plusieurs personnes une lettre que l'on a trouvée savoureuse - est l'alibi qui a permis à une femme écrivain de donner libre cours à son esprit en dépit des interdits pesant alors sur son sexe.